



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la  
Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est tenue le  
lundi 9 septembre 2019 à la salle du Conseil municipal du Centre F.P. Adams à 18h30.**

Étaient présents : Mme Chantal Lebel  
MM. Roger McGrath  
Lucien Leblanc  
Francis Levesque  
David Ferguson

Était absent : M. Bertrand Breton

Quorum : le quorum est constaté.

M. François Boulay, maire, préside la séance.

M. Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**Résolution n° 2019 - 09 - 001 Lecture et acceptation de l'ordre du jour**

M. Hervé Esch fait la lecture de l'ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Adoption des procès-verbaux des 12 et 19 août 2019
4. Suivi des procès-verbaux
5. Administration
  - 5.1. Liste des comptes payés - août 2019
  - 5.2. Présentation des comptes à payer - août 2019
  - 5.3. Rapport de trésorerie - août 2019
  - 5.4. Affaires courantes
6. Rapport d'activités du maire et des conseillers
  - 6.1. Rapport d'activité du maire
  - 6.2. Rapport d'activité des conseillers
7. Correspondance
  - 7.1. Centre civique de Campbellton (NB)
8. Fleurons du Québec adhésion 2020/2022
9. PAVL - PPA-CE Travaux à faire
10. Règlements relatif aux nuisances - Avis de motion et dépôt des projets de règlement
11. Règlements relatifs à la sécurité, la paix et l'ordre - Avis de motion et dépôt des projets de règlement
12. Règlement relatif au tir à partir des chemins publics - Avis de motion et dépôt du projet de règlement
13. Règlement relatif au nourrissage des animaux sauvages - Avis de motion et dépôt du projet de règlement
14. Règlement vitesse chemin Kempt
15. Telmatik – Offre de service système d'alerte
16. Soumission pavage chemins municipaux
17. Soutien aux droits des municipalités à légiférer sur leur territoire et aide financière pour la défense de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge
18. Entente intermunicipale Ristigouche-Partie-Sud-Est / Escuminac
19. Dépôt rôle évaluation 2020
20. Réalisation complète de l'objet selon les coûts indiqués dans le règlement et appropriation d'une source de financement versée comptant non prévue au règlement original
21. Horaire d'ouverture du bureau municipal
22. Projet Comité de Développement local

- 23. Varia
  - 23.1. Budget fleurons
  - 23.2. Terrain de jeu
  - 23.3. Travaux cours d'eau
  - 23.4. Pont chemin St-Étienne
- 24. Levée de l'assemblée

Il est PROPOSÉ par M. Lucien Leblanc  
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire tenue le lundi 9 septembre 2019 soit accepté tel que modifié.

**2019 - 09 - 002 Période de questions**

Aucun citoyen n'est présent.

**Résolution n° 2019 - 09 - 003 Adoption des procès-verbaux des 12 et 19 août 2019**

Il est PROPOSÉ par M. Bertrand Breton  
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 12 août 2019 et de la séance extraordinaire tenue le 19 août 2019 soient adoptés tels que présentés.

**2019 - 09 - 004 Suivi des procès-verbaux**

Le suivi des procès-verbaux est présenté, discuté et réglé.

**2019 - 09 - 005 Administration**

**2019 - 09 - 005 - 1 Liste des comptes payés - août 2019**

Les comptes payés au mois d'août 2019 sont révisés et acquiescés pour un montant total de 43 644,79 \$.

**Résolution n° 2019 - 09 - 005 - 2 Présentation des comptes à payer - août 2019**

Il est PROPOSÉ par M. Francis Levesque  
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE les comptes suivants soient payés :

<u>Fournisseurs</u>	<u>Montant</u>
ASS. TECHNICIENS EN PRÉVENTION INCENDIE	350.00
BOUFFARD SANITAIRE INC.	1 109.51
DONALD LEBOURQUE	90.00
ENGLOBE	4 754.22
LES ENTREPRISES DANIEL RAMSAY	2 040.90
MUNICIPALITÉ D'ESCUMINAC	236.93
EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC.	776 811.09
EXCAVATION MICHEL SAVOIE	485.77
HERVÉ ESCH	20.54
JEAN-LUC LANDRY	322.50
J.N.SAVOIE CIE LTÉE	108.24
KENT	398.65
LOCATIONS LEBLANC RENTALS	148.06
MRC D'AVIGNON	2 313.21
MUND-SERV MUNDLE'S SERVICE LTD	345.00
PSB SÉCURITÉ INC.	2 656.74
VISA DESJARDINS AFFAIRES	1 530.56

<u>Fournisseurs</u>	<u>Montant</u>
LE WEB SIMPLE.CA	298.93
ELECTRICITÉ CARL PICHETTE	187.41
ARPO GROUPE CONSEIL	724.92
<b>Total à payer</b>	<b>794 933.18</b>

Je, soussigné, Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier, atteste en vertu du présent certificat, que la Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est dispose des crédits suffisants pour payer le total inscrit sur la liste des comptes à payer pour approbation au 09 septembre 2019.

**Hervé Esch**  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2019 - 09 - 005 - 3 Rapport de trésorerie - août 2019**

Le rapport de trésorerie est présenté.

<b>Solde d'ouverture</b>	<b>août 2019</b>	<b>101 191.08</b>
<u>Revenus</u>		<b>915 650.88</b>
Taxes municipales	2 113.98	
Transferts reçus	834 287.38	
Autres revenus	79 249.52	
<u>Dépenses</u>		<b>- 60 743.02</b>
Fournisseurs	45 534.13	
Salaires et cotisations	15 125.92	
Autres dépenses	-	
Frais bancaires	82.97	
<b>Solde de clôture</b>	<b>août 2019</b>	<b>956 098.94</b>
<b>Évolution</b>	<b>août 2019</b>	<b>+ 854 907.86</b>

**2019 - 09 - 005 - 4 Affaires courantes**

Des informations sont partagées sur le Raid international de la Gaspésie et les sentiers pédestres.

**2019 - 09 - 006 Rapport d'activités du maire et des conseillers**

**2019 - 09 - 006 - 1 Rapport d'activité du maire**

M. François Boulay, maire, fait une mise à jour sur le dossier de l'inspection municipale régionalisée.

**2019 - 09 - 006 - 2 Rapport d'activité des conseillers**

Mme Chantal Lebel expose le besoin de bénévoles pour l'activité du 05 octobre 2019 proposée par le comité de développement local de Ristigouche-Sud-Est.

**2019 - 09 - 007 Correspondance**

**Résolution n° 2019 - 09 - 007 - 1 Centre civique de Campbellton (NB)**

CONSIDÉRANT la proposition de la Ville de Campbellton (NB) relative à la gestion de son Centre civique datée du 25 août 2019 ;

EN CONSÉQUENCE,  
Il est PROPOSÉ par M. Lucien Leblanc  
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est ne souhaite pas s'impliquer dans la démarche telle que proposée et ne souhaite pas non plus faire partie du comité aviséur.

**Résolution n° 2019 - 09 - 008 Fleurons du Québec adhésion 2020/2022**

CONSIDÉRANT l'offre d'adhésion de la Corporation des Fleurons du Québec pour la période 2020/2022 ;

EN CONSÉQUENCE,  
Il est PROPOSÉ par M. David Ferguson  
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est adhère aux Fleurons du Québec pour la période 2020/2022 pour un montant total de 800,00 \$ avant taxes.

**2019 - 09 - 009 PAVL - PPA-CE Travaux à faire**

Dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale - Volet PPA-CE, le Ministre des transport a annoncé l'octroi d'une somme de 3 724 \$ à la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est.

**Résolution n° 2019 - 09 - 010 Règlements relatif aux nuisances - Avis de motion et dépôt des projets de règlement**

**Avis de motion** **AVIS DE MOTION** est donné par le conseiller David Ferguson que les projets de règlement n° 2019-001 et n° 2019-002 relatifs aux nuisances seront adoptés à une séance ultérieure du conseil de la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est.

**Résolution** CONSIDÉRANT les projets de règlement n° 2019-001 et n° 2019-002 relatifs aux nuisances ;

EN CONSÉQUENCE,  
Il est PROPOSÉ par M. David Ferguson  
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE soit actés la présentation et le dépôt des projets de règlement n° 2019-001 et n° 2019-002 relatifs aux nuisances.

**Résolution n° 2019 - 09 - 011 Règlements relatifs à la sécurité, la paix et l'ordre - Avis de motion et dépôt des projets de règlement**

**Avis de motion** **AVIS DE MOTION** est donné par la conseillère Chantal Lebel que les projets de règlement n° 2019-003 et n° 2019-004 relatifs à la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics seront adoptés à une séance ultérieure du conseil de la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est.

**Résolution** CONSIDÉRANT les projets de règlement n° 2019-003 et n° 2019-004 relatifs à la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics ;

EN CONSÉQUENCE,  
Il est PROPOSÉ par Mme Chantal Lebel  
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE soit actés la présentation et le dépôt des projets de règlement n° 2019-003 et n° 2019-004 relatifs à la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics.

<b>Résolution n°</b>	<b>2019 - 09 - 012</b>	<b>Règlement relatif au tir à partir des chemins publics - Avis de motion et dépôt du projet de règlement</b>
<b>Avis de motion</b>	<b>AVIS DE MOTION</b> est donné par le conseiller Lucien Leblanc que le projet de règlement n° 2019-005 relatif au tir à partir des chemins publics sera adopté à une séance ultérieure du conseil de la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est.	
<b>Résolution</b>	<p>CONSIDÉRANT le projet de règlement n° 2019-005 relatif au tir à partir des chemins publics ;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, Il est PROPOSÉ par M. Lucien Leblanc Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents</p> <p>QUE soit actés la présentation et le dépôt du projet de règlement n° 2019-005 relatif au tir à partir des chemins publics.</p>	
<b>Résolution n°</b>	<b>2019 - 09 - 013</b>	<b>Règlement relatif au nourrissage des animaux sauvages - Avis de motion et dépôt du projet de règlement</b>
<b>Avis de motion</b>	<b>AVIS DE MOTION</b> est donné par le conseiller David Ferguson que le projet de règlement n° 2019-006 relatif au nourrissage des animaux sauvages sera adopté à une séance ultérieure du conseil de la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est.	
<b>Résolution</b>	<p>CONSIDÉRANT le projet de règlement n° 2019-006 relatif au nourrissage des animaux sauvages ;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, Il est PROPOSÉ par M. David Ferguson Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents</p> <p>QUE soit actés la présentation et le dépôt du projet de règlement n° 2019-006 relatif au nourrissage des animaux sauvages.</p>	
	<b>2019 - 09 - 014</b>	<b>Règlement vitesse chemin Kempt</b>
	Le point est reporté à une séance ultérieure en attente d'informations du Ministère des transports du Québec.	
<b>Résolution n°</b>	<b>2019 - 09 - 015</b>	<b>Telmatik – Offre de service système d’alerte</b>
	<p>CONSIDÉRANT l'offre de service de l'entreprise Telmatik relative à l'implantation d'un système d'alerte à la Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est ;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, Il est PROPOSÉ par M. David Ferguson Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil municipal présents</p> <p>QUE l'offre de service de l'entreprise Telmatik relative à l'implantation d'un système d'alerte soit adoptée telle que présentée dans le cadre de l'achat en commun de la MRC d'Avignon.</p>	
<b>Résolution n°</b>	<b>2019 - 09 - 016</b>	<b>Soumission pavage chemins municipaux</b>
	<p>CONSIDÉRANT les deux (2) demandes de soumissions pour des travaux de pavage sur les chemins municipaux ;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, Il est PROPOSÉ par M. Francis Levesque Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil municipal présents</p>	

QUE la Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est accepte la soumission présentée par l'entreprise Eurovia Québec Construction Inc. pour un montant de 93 856,20 \$ avant taxes.

**Résolution n° 2019 - 09 - 017 Soutien aux droits des municipalités à légiférer sur leur territoire et aide financière pour la défense de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge fait l'objet d'une poursuite record de 96 millions \$ en dommages et intérêts par la compagnie d'exploration minière de Vancouver Canada Carbon, suite à l'application de sa réglementation et de l'adoption d'un règlement fondé sur le pouvoir de gestion de son territoire, du principe de précaution visant à protéger l'eau, l'environnement et la qualité de vie des citoyens ;

CONSIDÉRANT QU' afin d'aider à financer ses frais de défense, d'expertise et de sensibilisation, la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge a lancé la campagne de socio-financement « Solidarité GSLR » ([www.solidaritegslr.ca](http://www.solidaritegslr.ca)) avec l'objectif de recueillir 200 000 \$ en don et le soutien du plus grand nombre possible de municipalités au Québec ;

CONSIDÉRANT QUE les dirigeants de Canada Carbon attaquent les décisions démocratiques qui relèvent du pouvoir exclusif du conseil municipal et de ses citoyens ;

CONSIDÉRANT QUE la poursuite de 96 millions \$ intentée par Canada Carbon représente un fardeau financier important pour les citoyens et un enjeu sans précédent et important pour tous les municipalités du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est comprend les enjeux de ce dossier et désire appuyer cette campagne.

EN CONSÉQUENCE,  
Il est PROPOSÉ par Mme Chantal Lebel  
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est soutienne la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge dans le règlement du litige l'opposant à l'entreprise d'exploration minière Canada Carbon ;

QUE la Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est accorde une aide financière de 250 \$ à la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge afin de l'appuyer dans le cadre de sa campagne sensibilisation et de financement intitulées : « Solidarité GSLR ».

**Résolution n° 2019 - 09 - 018 Entente intermunicipale Ristigouche-Partie-Sud-Est / Escuminac**

CONSIDÉRANT QUE les municipalités du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est ont décidé de mettre en commun les services de M. Hervé Esch en tant que directeur général et secrétaire-trésorier des 2 municipalités ;

EN CONSÉQUENCE,  
Il est PROPOSÉ par Mme Chantal Lebel  
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE M. Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier soit à l'emploi de la Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est à raison de 3 jours par semaine et à l'emploi de la Municipalité d'Escuminac à raison de 2 jours par semaine ;

QUE lorsque M. Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier représente les 2 municipalités en même temps, les frais reliés à ces représentations soient réparties entre les deux municipalités à hauteur de 3/5 pour la Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est et 2/5 pour la Municipalité d'Escuminac ;

QUE la Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est se charge d'effectuer le calcul, le paiement et les déclarations relatives au salaire de M. Hervé Esch et refacture proportionnellement à la Municipalité d'Escuminac les coûts salariaux en proportion des heures travaillées pour cette dernière.

**2019 - 09 - 019                    Dépôt rôle évaluation 2020**

Le rôle d'évaluation 2020 a été déposé en date du 12 septembre 2019.

**Résolution n°            2019 - 09 - 020                    Réalisation complète de l'objet selon les coûts indiqués dans le règlement et appropriation d'une source de financement versée comptant non prévue au règlement original**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est a entièrement réalisé l'objet du règlement n° 2018-004 ;

CONSIDÉRANT QUE le coût réel des travaux s'élève à 940 800 \$ ;

CONSIDÉRANT QU' une partie du montant de l'emprunt, soit la somme de 846 700 \$ a été financée de façon permanente ;

CONSIDÉRANT QUE pour payer une partie du coût des travaux, la Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est désire approprier à même le fonds carrières et sablières un montant de 94 100 \$ ;

CONSIDÉRANT QU' il existe un solde de 15 \$ non contracté de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation qui ne peut être utilisé à d'autres fins ;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt n° 2018-004 pour préciser le financement de la dépense ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par M. Francis Levesque

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le montant de la dépense du règlement n° 2018-004 soit augmenté de 940 794 \$ à 940 800 \$.

QUE la Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est approprie à même le fonds carrières et sablières une somme de 94 100 \$ pour payer une partie du montant de la dépense prévue au règlement n° 2018-004 ;

QU' une copie certifiée de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

**Résolution n°            2019 - 09 - 021                    Horaire d'ouverture du bureau municipal**

Il est PROPOSÉ par M. Roger McGrath

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE les horaires d'ouverture du bureau municipal soient désormais : le lundi de 13h00 à 17h00, le mardi et mercredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Résolution n° 2019 - 09 - 022 **Projet Comité de Développement local**

CONSIDÉRANT le projet "Goutte d'eau" présenté par le Comité de Développement local de Ristigouche-Sud-Est ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par M. Francis Levesque

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est accorde une aide financière de 1 500 \$ au Comité de Développement local de Ristigouche-Sud-Est dans le cadre de ce projet.

**2019 - 09 - 023 Varia**

**2019 - 09 - 023 - 1 Budget fleurons**

Un budget supplémentaire pour l'aménagement paysager sera adopté à la prochaine séance du conseil de la Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est.

**2019 - 09 - 023 - 2 Terrain de jeu**

Une ressource humaine supplémentaire pour l'aménagement du terrain de jeux sera adopté à la prochaine séance du conseil de la Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est.

**2019 - 09 - 023 - 3 Travaux cours d'eau**

Des discussion ont lieu sur le sujet de l'érosion fluviale et des règles à respecter en la matière.

**2019 - 09 - 023 - 4 Pont chemin St-Étienne**

L'information est donnée qu'un pont a été fermé par le Ministère des transports sur le territoire de la Municipalité de Pointe-à-la-Croix.

Résolution n° 2019 - 09 - 024 **Levée de l'assemblée**

À 21h15, Mme Chantal Lebel propose de lever la séance.

Accepté.

---

**François Boulay**

Maire

---

**Hervé Esch**

Directeur général,

Secrétaire-trésorier